

**Volet B1****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

Réservé
au
Moniteur
belge***26038221*****06 MARS 2026**

REPRÉSENTANT PERMANENT

Greffe

N° d'entreprise : **0722 886 065****Nom**(en entier) : **ADREM GROUPE INTERMÉDIA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Boulevard de France 7 - 1420 Braine-l'Alleud****Objet de l'acte : DÉMISSION DES ADMINISTRATEURS**

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 février 2026 indique que l'assemblée a décidé à l'unanimité:

- anolart SRL, ayant son siège social à 2360 Oud-Turnhout, Steenweg op Sevendonk 62, numéro d'entreprise 0879.025.480, dont l'organe de gestion a nommé monsieur Filip Brijs

- F. Meeus SRL, ayant son siège social à 2460 Kasterlee, Villapark 11/A, numéro d'entreprise 0879.031.222, dont l'organe de gestion a nommé monsieur Frank Meeus

de les révoquer de leurs fonctions d'administrateurs de la société, avec effet immédiat.

Karl Vanhemelryck SRL

L'administrateur

Karl Vanhemelryck

représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).